

1984. Enfin, même le gouvernement et le ministre des Finances ont reconnu que la clause des droits acquis laissait la porte grande ouverte aux abus et en 1985, il abolissait l'ensemble du programme, mettant fin à ce non sens.

Je tiens à souligner que si le gouvernement avait agi de façon décisive en octobre 1984, il aurait permis au Trésor public d'économiser quelque 1,2 milliard de dollars. Il n'est pas tout à fait honnête de faire porter tout le poids de cette escroquerie au parti libéral et à l'ancien gouvernement libéral. Le gouvernement actuel doit reconnaître sa responsabilité dans la perte de 1,2 milliard de dollars de recettes sur ces trois milliards. On peut sans peine imaginer comment ce 1,2 milliard de dollars aurait été utile aux établissements de recherche du pays. Si ces trois milliards de dollars avaient servi à de véritables travaux de recherche, le pays s'en trouverait beaucoup plus avancé maintenant. Au lieu de cela, nous avons entendu les universités, le Conseil national de recherches et tous les organismes scientifiques du pays, y compris les organismes qui octroient des subventions, réclamer des fonds. Ils ont dû réduire leurs programmes et couper dans leurs activités de recherche et de développement.

Je suis certain que de bonnes recherches ont été menées grâce à ce programme. Après tout, lorsqu'on lance 3 milliards de dollars en l'air, il en retombe forcément un peu qui contribue à financer certaines activités de recherche. Mais tous les députés conviendront, je crois, que c'est un très petit pourcentage de ces 3 milliards de dollars qui a vraiment été investi dans des recherches nouvelles et valables.

L'affaire du crédit d'impôt à la recherche scientifique offre une bonne leçon à tous les députés. C'est l'exemple d'un gouvernement qui tente de gérer des programmes socio-économiques et des politiques au moyen de la fiscalité. Dans ce cas particulier, on voulait fournir de l'argent à de petits établissements de recherches qui n'étaient pas admissibles à des crédits d'impôt ou à la déduction de pertes parce qu'ils fonctionnaient déjà à perte. Le crédit d'impôt à la recherche scientifique reposait sur une motivation très valable. Ce qu'il faut en retenir, c'est qu'il a ouvert la porte à l'une des plus grandes escroqueries fiscales de toute l'histoire du Canada. Et ce n'est pas fini. Je crois que l'on va découvrir à l'examen que des entreprises comptables et des cabinets d'avocats parmi les plus prestigieux ont conseillé des clients au sujet de ce programme qui a abouti à une perte de quelque 3 milliards de dollars de fonds publics.

Mon parti va continuer à réclamer une réforme fiscale. Nous allons continuer à exiger qu'on supprime les échappatoires fiscales et autres moyens dont disposent les grandes sociétés et les riches pour ne pas payer un sou d'impôt.

● (1620)

Le gouvernement et le ministre des Finances parlent de réforme fiscale, de la suppression d'échappatoires et de déductions et de l'élargissement de l'assiette fiscale, mais ils font tout le contraire dans leurs deux budgets. Il est vrai que le gouvernement a éliminé certaines échappatoires, mais il en a créé encore bien plus. L'exemption sur les gains en capital en est un bel exemple. On peut réaliser un gain de 500 000 \$ sur toute une vie sans payer un traître sou d'impôt.

Impôt sur le revenu—Loi

M. Cassidy: Les riches ont la partie belle par les temps qui courent.

M. de Jong: Ce n'est pas une mesure qui profitera aux contribuables ordinaires.

M. Blenkarn: Pourquoi ne parlez-vous pas du projet de loi?

M. de Jong: Elle n'avantagera que ceux qui réalisent un gain de capital de 500 000 \$ sur toute une vie. Trouve-t-on beaucoup de gens qui font autant d'argent? Fort peu.

M. McDermid: Demandez-le aux agriculteurs.

M. de Jong: Le député parle des agriculteurs. Avec la baisse du prix des terres agricoles et la perte de milliards de dollars au titre des immobilisations dans les Prairies, l'exemption sur les gains en capital ne va certes pas leur être d'un grand secours.

On s'assure que les nantis continueront d'éviter le fisc. Cette mesure introduit le principe de l'impôt minimum. J'ai en main un document intitulé *The Tax Letter*. Il a été diffusé par l'un des cabinets de comptables les plus prestigieux de Toronto.

M. Riis: Que dit-il?

M. de Jong: La revue *The Tax Letter* du 23 janvier 1986 porte comme titre général: «Oui, vous pouvez éviter l'impôt minimum».

M. Riis: On peut, vraiment?

M. de Jong: Eh oui, madame la Présidente. En fait, on donne six moyens différents pour éviter de payer quoi que ce soit en vertu des dispositions sur l'impôt minimum. Je vois que notre cher président du comité des finances sourit d'une oreille à l'autre. Je suis persuadé que lui-même a découvert la plupart de ces six moyens. Peut-être même en connaît-il sept ou huit.

M. Cassidy: Son sourire est encore plus large, maintenant.

M. de Jong: Le président et tous les autres membres du comité des finances savent que l'impôt minimum sur le revenu ne rapportera pratiquement rien au gouvernement. Ils savent que seuls les contribuables mal avertis devront payer quelque chose et que ceux qui sont assez adroits ne paieront pas un sou.

Je pourrais vous exposer certains des moyens que les particuliers peuvent utiliser pour éviter de payer l'impôt minimum. Toutefois, je ne vais pas le faire maintenant. Je suis persuadé que le comité des finances les étudiera de façon bien plus précise.

Une petite disposition progressiste de cette mesure législative est le crédit d'impôt au titre des enfants. Ce montant sera envoyé à ceux qui y ont droit . . .

M. Blenkarn: Nous avons déjà adopté ce projet de loi.

M. de Jong: Le gouvernement a maintenant commencé à appliquer cette mesure, mais il y a un grave problème. Les familles à faible revenu et les familles monoparentales qui ont droit à ce crédit d'impôt ont tendance à déménager souvent. Le gouvernement envoie les chèques à l'adresse figurant sur la dernière déclaration d'impôt, ce qui fait qu'il y a en ce moment énormément de chèques en suspens, dans les boîtes aux lettres de logements que les familles ont déjà quittés. J'ai bien peur que ce soit un autre exemple du peu de soin que le gouvernement apporte à l'administration de ses programmes. C'est un